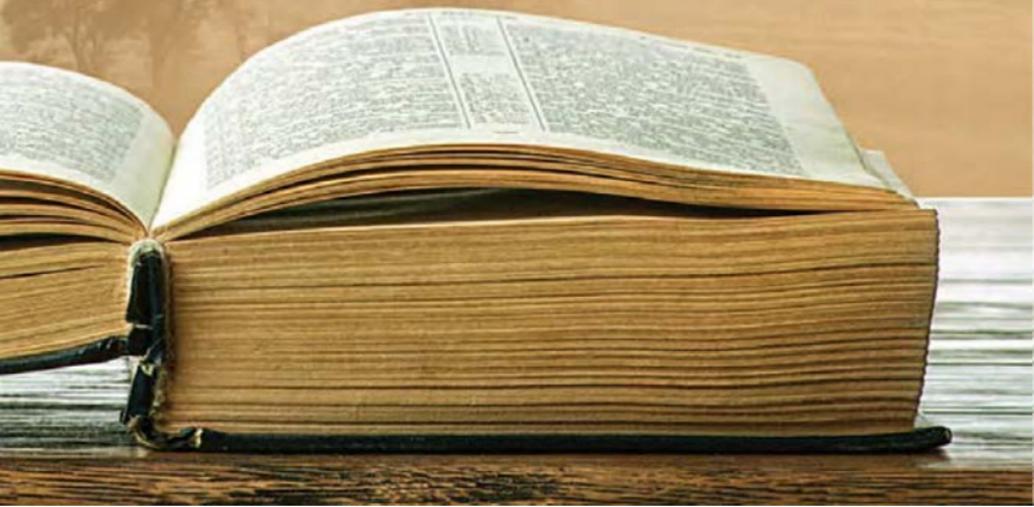


Le Livre des Livres

L'Église et sa mission



L'Église et sa mission

LES quatre premiers livres du Nouveau Testament, ou « Évangiles », présentent le portrait de Jésus, que le Créateur, notre Père Céleste, envoya dans le monde, en vertu de ses promesses de donner un Rédempteur et Sauveur, pour délivrer l'homme du péché et de la mort.

Les enseignements de Jésus contenus dans ces livres nous apprennent que, selon le Plan divin, un petit troupeau doit être choisi parmi les nations, pour être associé au Maître dans son royaume, et c'est Jésus lui-même qui en commença le choix. C'est à cette classe d'appelés que Jésus disait : « *Ne crains point, petit troupeau, car notre Père a trouvé bon de vous donner le royaume.* »

Le cinquième livre du Nouveau Testament, appelé « Actes des Apôtres », nous montre comment les premiers membres de ce petit troupeau, de fidèles disciples de Jésus, furent établis, et comment ils remplirent leur mission d'ambassadeurs pour Jésus. Les apôtres furent choisis par Jésus pour être des conducteurs inspirés, ses témoins.

Pendant que Jésus était encore avec ses disciples, il leur promit que quand il serait parti, il leur enverrait le Saint Esprit, pour les consoler et les guider « *dans toute la vérité* » (Jean 15 : 26-27 ; 16 : 6-7, 13). Il renouvela cette promesse après sa résurrection, quand il apparut à ses disciples pour la dernière fois, avant de retourner au ciel (Actes 1 : 8).

Dans le second chapitre du livre des Actes, Luc raconte de quelle façon s'accomplit cette promesse de Jésus, au sujet du Saint Esprit. Le Saint Esprit est la puissance invisible dont Dieu se sert pour accomplir ses bienveillants desseins. Nous lisons en Genèse 1 : 2 : « *L'esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux.* » Là, il est question de la puissance créatrice du Saint Esprit.

Pour les disciples, cet Esprit ou puissance apporta la connaissance, la consolation, la direction et la force qui leur permirent de faire la volonté du Maître, en dépit de l'opposition souvent rencontrée. Nous, trouvons dans la Bible certains noms personnels, qui se rapportent au Saint Esprit

et semblent en faire une personne. Mais tout cela vient d'une traduction incorrecte, car le Saint Esprit de Dieu n'est pas une personne.

A Jérusalem, le Saint Esprit vint sur les disciples d'une façon miraculeuse.

La promesse de Jésus : « *Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part de mon Père* », s'accomplit ; les disciples avaient besoin de cette expérience pour mieux affermir leur foi et leur confiance en Jésus comme Messie. Il les avait quittés, et bien qu'ils étaient convaincus de sa résurrection des morts, il leur aurait été difficile de le représenter, dans un monde incrédule, sans cette sûre évidence qu'il était retourné au ciel !

Luc rapporte ce miracle qui se produisit le jour de la Pentecôte (Actes 2 : 1). La Pentecôte était un des jours de fête, où les Juifs s'assemblaient, et, chaque année, plusieurs milliers d'entre eux venaient à Jérusalem à cette occasion. Il y avait donc ce jour-là, à Jérusalem, des Israélites de nombreuses contrées, qui parlaient le langage de leur région.

Les disciples reçurent ce jour-là, comme manifestation du Saint Esprit, le pouvoir de parler à leurs compatriotes, dans le langage des diverses contrées. Ce fut, en ce temps-là, une démonstration pratique de la puissance divine et ainsi s'accomplissait le dessein divin de donner aux descendants naturels d'Abraham, dispersés dans diverses parties du monde connu d'alors, un témoignage que Jésus était le Messie.

Jésus avait averti ses disciples qu'ils seraient haïs et persécutés. Cette opposition à la cause chrétienne commença à se manifester le jour même de la Pentecôte. Les ennemis de Jésus accablèrent ses disciples de paroles moqueuses et incrédules. Au lieu de reconnaître que Dieu venait de bénir les disciples, leurs ennemis les accusèrent « *d'être pleins de vin doux* » (Actes 2 : 13). L'apôtre Pierre repoussa vivement et énergiquement cette accusation et dans l'un des plus habiles sermons qui aient jamais été prononcés, il expliqua, à ses auditeurs, la véritable signification de l'étonnante manifestation du Saint Esprit, qui venait de se dérouler à leurs yeux.

Auparavant, lorsque Jésus avait annoncé à ses disciples sa mort prochaine et volontaire, Pierre s'y était opposé. Comme les autres disciples, il fut éperdu et désorienté quand le Maître fut crucifié. Ils ne comprenaient pas la raison de sa mort et commençaient à se demander si

oui ou non il était vraiment le Messie. Mais maintenant, le Saint Esprit était venu et en même temps il leur permit aussi de comprendre la signification des événements prédits dans la Parole de Dieu.

Jésus leur avait promis le Saint Esprit, qui les conduirait dans « *toute la vérité* » et leur rappellerait tout ce que leur Maître leur avait enseigné. Ces promesses étaient maintenant accomplies, aussi Pierre, autrefois désorienté, s'adressa à cette foule, réunie à Jérusalem au jour de la Pentecôte, et lui expliqua que Jésus était mort pour accomplir la prophétie, qu'il était ressuscité des morts selon les promesses de Dieu et que, comme il l'avait prédit lui-même, « *il avait répandu ce qu'ils pouvaient voir et entendre maintenant, c'est-à-dire la manifestation du Saint Esprit* » (Actes 2 : 14-33).

Le Saint Esprit avait donné aussi à Pierre la compréhension des prophéties de l'Ancien Testament, et il se servait maintenant du livre de Joël, pour montrer que des centaines d'années auparavant, l'Eternel avait promis de répandre son Esprit « *sur ses serviteurs et sur ses servantes* » (Joël 2 : 28-32).

Maintenant Pierre comprenait que Jésus pouvait être confiant face à la mort, parce qu'il croyait aux promesses de son Père Céleste, l'assurant que l'Eternel le ressusciterait des morts. Pour prouver à ses auditeurs que le plan divin prévoyait bien que le Messie mourrait et ressusciterait des morts, Pierre cita le Psaume 16 : 8-10, prophétie dépeignant la grande foi qu'avait Jésus en son Père Céleste : « *J'ai constamment l'Eternel sous mes yeux, quand il est à ma droite, je ne chancelle pas. Aussi mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse, et mon corps repose en sécurité. Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts, tu ne permettras pas que ton Bien-aimé voie la corruption.* »

Dans cette prophétie de l'Ancien Testament, le mot « *shéol* » est traduit par enfer. Comme nous l'avons déjà vu, c'est le seul mot hébreu qui soit traduit par enfer. En citant cette prophétie, l'apôtre Pierre traduit le mot « *shéol* » par le mot grec « *hadès* » (ceci prouve que « *hadès* », si souvent traduit par « *enfer* », dans le Nouveau Testament, a la même signification que « *shéol* » de l'Ancien Testament et désigne l'état de mort.

Le fait que Jésus fut en enfer dès le moment de sa mort, jusqu'à sa résurrection, signifie simplement qu'il se trouva dans la condition de

mort. Ceci est en accord avec une prophétie le concernant, elle dit : « *Qu'il s'est livré lui-même à la mort.* » (Es. 53 : 12). L'âme forme l'être, et Jésus comme être mourut, afin de prendre la place du pécheur dans la mort. Ainsi il devint le Rédempteur de l'humanité.

C'est le prophète David qui écrivit la prophétie contenant l'expression : « *Tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption.* » Mais Pierre fait ressortir qu'elle ne pouvait s'appliquer à David, parce qu'il n'est pas ressuscité. L'apôtre dit au sujet de David : « *Il est mort, il a été enseveli et son sépulcre existe encore aujourd'hui parmi nous.* » (Actes 2 : 29). Plusieurs pourraient proclamer que David est monté au ciel, mais Pierre dit : « *Que David est mort et enseveli* ».

Ce fut un discours émouvant que Pierre tint après leur avoir donné l'assurance de l'accomplissement des prophéties ; il fait ressortir la culpabilité de ceux qui ont crucifié le Seigneur de gloire. Le récit dit : « *Qu'après avoir entendu ce discours, ils eurent le cœur vivement touché et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes, frères, que ferons-nous ?* » (Actes 2 : 37).

Ils étaient tous Juifs, donc frères des apôtres. Mais ceux qui furent vivement touchés dans leur cœur allaient devenir frères en Christ. Pierre leur dit : « *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ.* » (verset 38). Trois mille Juifs se repentirent ce jour-là et furent baptisés. « *Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières.* » (versets 41-42). Au verset 47, nous lisons que le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés. C'est la première fois que le mot Eglise apparaît dans le livre des Actes. C'est une traduction du mot grec « *ekklesia* », signifiant appel, une mise à part. Jésus exprima cette même pensée lorsqu'il dit aux disciples : « *Je vous ai choisis du milieu du monde.* » (Jean 15 : 19).

Il est important de reconnaître la vérité que contient cette expression, et c'est sans aucun doute la providence divine qui a dicté son usage dès le début du livre des Actes.

Les apôtres et les autres disciples ne furent pas envoyés dans le monde pour le convertir. Le dessein divin fut de choisir, par leur mission, un petit troupeau, qui, plus tard, lorsqu'il sera exalté, dans la gloire avec

Jésus, participera à son gouvernement divin, deviendra l'instrument pour répandre les bénédictions divines sur l'humanité.

Ainsi, par le livre des Actes, nous voyons que l'Eglise est toujours restée un groupe de gens humbles, petit en nombre, n'ayant aucune influence dans le monde et n'aspirant pas à en avoir. Aucun autre nom que « chrétiens » n'est donné aux disciples de ce temps-là, et ce titre est mentionné trois fois (Actes 11 : 26 ; 26 : 28, et 1 Pierre 4 : 16). Ce fut à Antioche, pour la première fois, que les disciples furent appelés chrétiens (Actes 11 : 26). Aucune autre dénomination ne fut donnée aux premiers croyants. Ils furent simplement « *l'Eglise* », les appelés. Il y eut l'Eglise de Jérusalem, celle d'Ephèse, etc., et quelquefois il est fait mention de l'Eglise qui se réunit dans l'une ou l'autre maison des frères.

Comme nous l'avons dit, le récit nous rapporte qu'à partir de la Pentecôte, Dieu ajouta chaque jour à l'Eglise « *ceux qui étaient sauvés* ». Personne ne peut devenir membre de la vraie Eglise par sa propre volonté. L'enregistrement d'un nom sur le livre d'une Eglise nominale ne peut en faire un membre de l'Eglise de Christ. Jésus expliqua que personne ne peut venir à Lui à moins que le Père Céleste ne l'attire. C'est Dieu, par la puissance de l'Évangile, qui attire les hommes et les femmes à Christ et sur la base de leur acceptation et de leur obéissance à cet Évangile, ils deviennent membres de son Eglise, ils sont conduits hors du monde et préparés en vue de devenir cohéritiers avec Christ.

De même l'expression : « *Ceux qui étaient sauvés* », implique que seuls ceux qui sont sauvés par le sang de Christ, peuvent devenir membres de la vraie Eglise. Le salut dont il est question ici est celui offert aux croyants de l'âge présent, sur la base de leur foi. Par la foi ils sont libérés de la condamnation qui pèse sur le monde, et s'ils sont fidèles aux conditions de l'Évangile, ils obtiendront l'immortalité dans la résurrection.

Comme nous l'avons vu, ils sont préparés pour vivre et régner avec Christ. Leur union avec Jésus constituera le canal au moyen duquel toute l'humanité ressuscitée bénéficiera du salut dans le règne de Christ. Ainsi l'appel et la préparation de l'Église pour être avec Christ sont le commencement du salut. Au temps prévu par Dieu, ainsi que nous l'avons appris par l'Ancien Testament, la connaissance de la Gloire de Dieu remplira la terre, et l'occasion sera donnée à toute l'humanité, selon

les dispositions divines, d'accepter le salut par Christ et vivre toujours en se soumettant aux lois de son royaume.

Le livre des Actes retrace dans quelles circonstances les Gentils reçurent l'occasion de participer à l'Eglise du Christ. Quand Jésus envoya ses disciples remplir le ministère de l'Evangile, il leur dit : « *N'allez pas vers les païens et n'entrez pas dans les villes des Samaritains, allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël.* » (Matthieu 10 : 5-6). Il y avait là une raison... Dans notre étude de l'Ancien Testament, nous avons vu que les descendants naturels d'Abraham étaient alors le peuple choisi de Dieu, non parce que l'Eternel n'aimait pas les Gentils et ne voulait pas les bénir, mais parce qu'il avait choisi la postérité d'Abraham comme canal des bénédictions pour le reste de l'humanité.

Mais cela était conditionné à l'obéissance de la nation juive à la loi divine. Or, notre étude de l'Ancien Testament a révélé qu'elle désobéissait presque constamment. Elle en donna une dernière preuve quand Jésus — son Messie — se présenta à elle. Elle le rejeta et, juste avant de mourir, Jésus dit aux Juifs : « *Voici, votre maison sera laissée déserte.* » (Matthieu 23 : 38). C'était donc purement et simplement le rejet des Juifs, en tant que nation choisie de Dieu.

Individuellement, les Juifs ont tout comme les Gentils la liberté de croire en Christ. Dieu savait à l'avance ce que ferait la nation juive et, par la bouche du prophète Daniel, il indiqua qu'il « *confirmerait avec eux l'alliance* », pour une période de soixante-dix semaines (Daniel 9 : 23-27). Ce furent des semaines symboliques dont un jour représentait un an. La période totale fut donc de 490 ans. Quatre cent quatre-vingt-trois ans, ou soixante-neuf « *semaines* », s'étaient écoulés, quand Jésus commença son ministère, qui se termina trois ans et demi après, par la crucifixion. La prophétie de Daniel révèle que, au « *milieu* » de cette soixante-dixième semaine, le Messie serait « *retranché* », mais « *pas pour lui-même* », il mourrait pour les péchés du monde entier. Il devait donc rester, après la mort de Jésus, trois ans et demi de faveur exclusive pour la nation juive. Dès lors, l'occasion serait offerte aux Gentils de devenir des disciples de Jésus, s'ils étaient fidèles jusqu'à la mort, de vivre et régner avec Lui dans son Royaume.

C'est, si l'on peut dire, en accord avec les temps fixés par Dieu que Jésus s'entretient avec ses disciples pour la dernière fois, avant de

retourner au ciel. Il leur donna l'ordre d'aller partout dans le monde et de prêcher l'Évangile. Jusqu'alors, Il avait limité leur activité à la seule nation d'Israël, mais désormais, bien qu'il restât encore à cette nation plus de trois ans de faveur exclusive, Jésus savait que si ses disciples suivaient ses instructions de commencer leur activité à Jérusalem avant de l'étendre à toute la Judée, le temps fixé s'écoulerait avant qu'aucun Gentil ne fût touché. Enfin, le moment vint où l'Évangile devait atteindre les Gentils. L'Éternel arrangea les circonstances, qui marquèrent la conversion du premier Gentil, de telle façon que les disciples — lesquels jusqu'alors étaient tous juifs — furent convaincus qu'une nouvelle ère était venue, où les Gentils pouvaient désormais faire partie de l'Église. Le premier Gentil converti fut Corneille, et c'est l'apôtre Pierre qui lui présenta le message de l'Évangile, en accomplissement d'une prophétie de Jésus où il dit à Pierre : « *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux.* » (Matthieu 16 : 19).

Pierre s'était servi d'une de ces « clefs » le jour de la Pentecôte, lorsqu'il fit son discours aux Juifs ; il leur apprit qu'ils pouvaient devenir cohéritiers de Jésus dans son Royaume. Il utilisa l'autre clef lorsqu'il offrit par l'Évangile la même possibilité aux Gentils, en premier lieu à Corneille.

Les circonstances de la conversion de Corneille furent extraordinaires. C'était un homme pieux, qui craignait Dieu, ainsi que toute sa maison, il faisait beaucoup d'aumônes au peuple et priait Dieu continuellement (Actes 10 ; 2). « *Vers la neuvième heure du jour* », il eut une vision, un ange lui parla et Corneille lui répondit : « *Qu'est-ce Seigneur ?* » *Et l'ange lui dit : « Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie maintenant des hommes à Joppé et fais venir Simon, surnommé Pierre, il est logé chez un certain Simon, corroyeur, dont la maison est près de la mer ; il te dira ce que tu dois faire. »* (versets 3 à 6).

Le lendemain soir, alors que les envoyés de Corneille étaient en route, Pierre était monté sur le toit de la maison de Simon pour prier, il eut faim, mais le repas du soir n'était pas prêt. Il s'endormit et tomba en extase. Dans sa vision, il vit une grande nappe qui descendait du ciel et « *où, se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel* » (versets 9-12). Et une voix lui dit : « *Lève-toi, Pierre, tue et mange.* Pierre répondit : *Non, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé*

de souillé ni d'impur ». Et, pour la seconde fois, la voix se fit entendre, disant : *Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé* (versets 13 à 15). Cela arriva jusqu'à trois fois. Pierre ne comprit pas le sens de cette vision, jusqu'au moment où arrivèrent les envoyés de Corneille. Il fut conduit dans sa maison et, dans ce milieu, Pierre eut l'occasion d'annoncer l'Évangile. Il fut témoin de la conversion et de la repentance de ce Gentil, des parents et amis intimes. Il eut l'évidence que le Saint Esprit était descendu sur eux. Ainsi, selon la volonté divine, les Gentils, qui jusqu'alors étaient considérés comme impurs, pouvaient désormais entrer dans l'Église. Les croyants juifs eurent quelques difficultés à s'accoutumer à cet élargissement de l'appel divin pour être cohéritier avec Christ. Il fallut à Pierre une vision miraculeuse pour lui faire comprendre ces choses. Mais les autres disciples demeuraient plus ou moins hésitants, et il leur semblait que ces Gentils, avec leurs us et coutumes différents, allaient souiller l'Église et nuire à la communion fraternelle. Les apôtres se réunirent à Jérusalem pour examiner cette affaire, comme nous le raconte Luc au chapitre 15 des Actes (versets 6-20).

Pierre se leva et raconta la conversion de Corneille. Cela convainquit les frères que les Gentils étaient désormais agréés par Dieu. Jacques, qui apparemment présidait l'assemblée, résuma ainsi la question : « *Hommes frères, écoutez-moi ! Simon (Pierre) a raconté comment Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom. Et avec cela s'accordent les paroles des prophètes selon qu'il est écrit : Après cela, je reviendrai et je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les ruines et je la redresserai, afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur qui fait toutes ces choses et à qui elles sont connues de toute éternité.* » (versets 13-18).

Voici un merveilleux résumé du plan divin relatif à l'Église — « *les appelés* » — et à toute l'humanité, Juifs et Gentils. Jacques, confirmant ce que Pierre avait dit, explique que Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations, non pour les convertir toutes, mais pour choisir du milieu d'elles « *un peuple qui portât son nom* ». Ce fut l'appel de Dieu, du présent âge de l'Évangile, qui précède le redressement de « *la tente* » ou de la maison de David. Les disciples avaient demandé à Jésus quand Il

rétablirait le royaume d'Israël. Ils savaient maintenant qu'auparavant serait choisi, du milieu des nations, « un peuple qui porterait son nom ».

Ensuite, dans le royaume de Christ, — « *la maison de David* » serait relevée —, le « *reste des hommes... et toutes les nations* » chercheraient le Seigneur (Actes 17 : 27). Jacques cita encore la prophétie d'Amos 9 : 11 à 15 pour attester ces choses. Dans cette prophétie, Amos dit qu'après le relèvement de la « *maison de David* », tous les païens, ou Gentils, selon le texte grec, seront soumis à la maison de l'Éternel, Jésus et son Eglise glorifiés ; Jacques explique néanmoins que Dieu a « *d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom* ». Et il conclut ainsi son exposé du plan divin relatif au salut de l'humanité : « *Dieu connaît ces choses de toute éternité.* »

Nous pouvons donc être sûrs que Dieu a pensé à chaque détail de son plan et n'a rien omis, dans son dessein de restaurer l'humanité, au temps fixé.

Dans nos études précédentes des livres de la Bible, nous avons vu ce qu'était le plan de Dieu et de quelle merveilleuse façon il s'était déjà accompli en partie. Le plan de Dieu se divise en périodes importantes qu'il connaît de toute éternité. Il y eut d'abord le « *monde* » d'avant le Déluge. Ensuite commença un nouveau monde qui doit durer, selon les Ecritures, jusqu'à l'établissement du royaume de Christ sur la terre. Enfin viendra un autre « *monde* » nouveau, où il y aura de « *nouveaux deux et une nouvelle terre* », comme le dit le prophète Esaïe (Esaïe 65 : 17).

Le « *monde* », qui commença après le Déluge, est divisé, selon le plan de Dieu, en âges. Du Déluge à la mort de Jacob, Dieu n'eut affaire qu'à certains personnages tels que Noé, Abraham, Isaac et Jacob. Aussi, peut-on appeler cette période « *l'Age Patriarcal* ». C'est durant cet âge que Dieu fit ses merveilleuses promesses de bénir toutes les familles de la terre par la « *postérité d'Abraham* ». A la mort de Jacob, Dieu porta son intérêt au groupe des douze fils de ce patriarche, et ce groupe devint une nation, la nation juive.

Ainsi, la période qui alla de la mort de Jacob à la venue du Christ peut être appelée « *l'Age Judaique* » parce qu'elle couvre le temps où Dieu s'occupa spécialement de la nation juive. En effet, par Moïse, il lui donna sa Loi ; Il lui envoyait ses prophètes, Il la punissait quand elle lui désobéissait, Il lui accordait au contraire la prospérité et la protégeait

contre ses ennemis quand elle lui était soumise. Ainsi, Il en prenait soin en tant que nation ; Il la préparait à recevoir son Messie et à participer avec lui dans le royaume futur, en lui promettant d'être l'instrument par lequel toutes les familles de la terre seraient bénies.

Nous avons déjà vu que les Juifs ne se montrèrent pas dignes de ce grand honneur. Alors vint « *l'Age de l'Evangile* », où l'appel s'étendit à tous ceux d'entre les Gentils qui désiraient remplir fidèlement les conditions de disciples. Mais il ne faut pas penser que Dieu prît ces dispositions par hasard, car, comme Jacques le déclara à l'assemblée de Jérusalem, « *Dieu connaît toutes choses de toute éternité* ».

Le plan de Dieu s'est accompli en ce qui concernait la période antédiluvienne. Pour les Juifs, Il savait aussi qu'en dépit de toutes les grâces qu'il leur accorderait, la majorité d'entre eux finirait par succomber. Aussi, avait-il projeté de toute éternité de « *choisir du milieu des nations un peuple qui porterait son nom* ».

Cependant, le plan de Dieu n'est pas d'appeler les Gentils en tant que nation, mais seulement individuellement, basé sur une acceptation personnelle de l'Evangile.

Depuis le début de « *l'âge évangélique* », — car nous pouvons appeler ainsi cette période —, c'est par la puissance de l'Evangile que s'est accomplie l'œuvre de Dieu sur la terre. Selon le plan divin, c'est pendant cet âge que des individus, Juifs ou Gentils, répondant à l'appel, sont instruits et éprouvés, en vue de participer avec Christ dans ce royaume qui comblera bientôt de bénédictions toutes les familles de la terre.

Jésus avait averti ses disciples qu'ils rencontreraient, dans leur témoignage, beaucoup d'opposition de la part du monde. Il leur dit en effet : « *Vous aurez des tribulations dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.* » (Jean 16 : 33).

En même temps qu'il rapporte l'activité des apôtres et autres croyants, qui aboutit à la formation de la Première Eglise, le Livre des Actes raconte la malveillance des Juifs et Gentils, incrédules, envers les chrétiens. Par l'intimidation et l'emprisonnement, ces méchants cherchaient à entraver et, si possible, à détruire l'œuvre des disciples.

Le premier disciple qui donna réellement sa vie pour la cause chrétienne fut Etienne. Il fut traduit en jugement devant le Sanhédrin juif, où il fit un brillant discours, dans lequel il soulignait les espérances

messianiques d'Israël. Il démontra que Jésus était le Messie promis et rappela le temps où Dieu était en relation avec les pères d'Israël, depuis Abraham jusqu'à Moïse, leur législateur vénéré. Il déclara que Moïse avait annoncé la venue du « *Juste* », dont ils étaient les meurtriers. Mais ce témoignage ne fit qu'augmenter la fureur de ceux qui siégeaient au sanhédrin; et il fut lapidé (chapitre 7).

L'Éternel permit à Etienne de résister à cette terrible épreuve en le favorisant d'une vision. En effet, Etienne dit : « *Voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu.* » (Actes 7 : 56).

Ainsi, Etienne dut être encore plus sûr que Jésus était le Messie promis et que le fait de mourir pour sa cause lui permettrait plus tard d'être cohéritier du Christ, dans le royaume messianique.

Mais cela ne veut pas dire qu'Etienne rejoignit son Seigneur au moment de sa mort, car nous lisons au verset 60 qu'il « *s'endormit* ». Oui, il s'endormit du sommeil de la mort, en attendant le retour du Seigneur, où il participera à la gloire céleste du Christ, après sa résurrection des morts.

Dans ce récit du jugement et du lynchage d'Etienne, apparaît aussi un personnage qui tient une place très importante dans le Nouveau Testament : Saül de Tarse. Saül était parmi ceux qui jugèrent et condamnèrent à mort Etienne. Il fut un ennemi acharné des disciples et « *ravageait l'Eglise ; pénétrant dans les maisons, il en arrachait hommes et femmes et les faisait jeter en prison* » (Actes 8 : 3).

Armé de lettres d'autorisation du Souverain sacrificateur, Saül était sur le chemin de Damas pour continuer sa lutte contre l'Eglise et anéantir l'hérésie chrétienne — à ce qu'il supposait — quand tout à coup, une lumière venant du ciel resplendit autour de lui. Il tomba à terre et entendit une voix qui lui disait : « *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* » (Actes 9 : 3-4). « *Saul demanda : Qui es-tu Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes* » (Actes 9 : 5). Saul fut convaincu et, avec un esprit de véritable humilité, il demanda au Seigneur ce qu'il voulait qu'il fit. Il reçut l'ordre d'aller à Damas, dans une maison où lui seraient communiquées les instructions de Jésus. Saul se convertit et servit l'Eglise au lieu de la combattre.

Le Seigneur envoya vers Saul un disciple de Damas, Ananias, après lui avoir dit : « *Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les fils d'Israël ; et je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom.* » (Actes 9 : 15-16).

Saul devint Paul, le grand Apôtre Paul, destiné par le Seigneur à remplir son ministère d'apôtre auprès des Gentils. Sitôt après sa conversion, il commença à prêcher à Damas que Jésus était le Christ.

Certains apôtres remplissaient leur ministère à Jérusalem, mais Paul alla très loin porter l'Évangile. En Asie Mineure, en Grèce et en Italie. Il fut l'instrument que Dieu employa pour former la plupart des premières assemblées chrétiennes.

Comme les autres disciples, il était souvent en butte à la persécution, soit de la part des Juifs, soit de celle des Gentils.

Un jour qu'il se rendait à Jérusalem, porteur d'une somme d'argent pour les frères de cette ville qui souffraient de la famine, il fut averti que « *des liens et des tribulations* » l'attendaient (Actes 20 : 23). Les disciples lui disaient de ne pas aller à Jérusalem, mais il répondit : « *Que faites-vous en pleurant et en me brisant le cœur ? Je suis prêt, non seulement à être lié, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus.* » (Actes 21 : 13).

Paul alla donc à Jérusalem comme il l'avait décidé. Etant entré dans le temple, il fut accusé et maltraité par ses compatriotes et dut être protégé par la police romaine. Quoique Juif, Paul était aussi par sa naissance un citoyen romain, et avait donc le droit d'en appeler à César, ce qu'il fit.

Bien que cela l'obligeât à demeurer des années en prison, à Rome, il était sous la protection gouvernementale, à l'abri des assauts de ses ennemis juifs. Il fut finalement décapité dans une prison romaine.

Au cours d'une de ses missions, Paul vint à Athènes. Et, là, il s'entretenait avec les Juifs dans leurs synagogues, et discutait « *chaque jour* » de l'Évangile avec des hommes craignant Dieu, sur la place publique. En Actes 17 : 18, nous lisons : « *Quelques philosophes épicuriens et stoïciens se mirent à parler avec lui. Et les uns disaient : Que veut dire ce discoureur ? D'autres, l'entendant annoncer Jésus et la résurrection, disaient : Il semble qu'il annonce les divinités étrangères.* »

Il semblait en effet étrange, à des philosophes païens, qu'il y ait une résurrection des morts. De toutes les religions du monde, la religion chrétienne, seule, croit à la résurrection des morts. Les religions païennes, d'autre part, n'acceptent pas la réalité de la mort. La mort, prétendent-ils, n'est qu'un passage vers une autre existence.

De nombreuses religions se sont laissées prendre au charme de cette erreur, et prétendent que la mort n'existe pas.

Les philosophes athéniens décidèrent qu'ils aimeraient que Paul leur parle encore. Nous lisons dans Actes 17 : 19-20 : « *Ils le prirent et le menèrent à l'Aréopage [le tribunal d'Athènes], en disant : Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu enseignes ? Car tu nous fais entendre des choses étranges. Nous voudrions donc savoir ce que cela peut être.* » Paul accepta cette invitation, car il voyait en elle une bonne occasion de présenter l'Évangile de Christ à ces philosophes.

Debout au milieu de l'Aréopage, il voyait, au-dessous de lui et à sa gauche, une vallée où avaient été érigées de nombreuses idoles dont chacune était dédiée à un certain Dieu. Sur l'une d'elles, on lisait : « *A un Dieu inconnu* ». A sa droite, Paul voyait, au-dessous de lui, un gigantesque temple païen [dont il existe encore des ruines] : l'Acropole. Son auditoire se tenait sur les pentes de la colline. Là, commençant son sermon, Paul attira l'attention de ses auditeurs sur leur idole « *Au Dieu Inconnu* » et leur dit : « *Ce que vous révérez sans le connaître, c'est ce que je vous annonce.* » (Actes 17 : 23).

Faisant allusion au temple païen, massif et imposant, situé sur la colline au-dessus de lui, Paul dit : « *Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples faits de main d'homme ; il n'est point servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. Il a fait que tous les hommes, sortis d'un seul sang, habitassent sur toute la surface de la terre.* » (versets 24-26). Parmi les dieux, desquels les Athéniens furent si fiers, il n'y en eut aucun qui put donner « *à tous la vie, la respiration et toutes choses* ».

Le Dieu qui peut tout cela leur était « *inconnu* » et seulement quelques-uns de ceux qui entendirent l'explication de Paul au sujet du vrai Dieu furent prêts à croire. Il n'y en eut que peu au cours des âges qui

cherchèrent le Seigneur et s'efforcèrent de le trouver en tâtonnant, bien qu'il ne soit pas loin de chacun de nous, car en lui nous avons « *la vie, le mouvement et l'être* » (versets 27-28).

Ayant expliqué que le vrai Dieu est un Dieu vivant, qui donne la « *vie et la respiration* » à tous, Paul ajoute, pour le bénéfice de ses auditeurs, admirateurs d'idoles : « *De lui nous sommes la race. Ainsi donc, étant la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, sculptés par l'art ou l'industrie de l'homme* ». (verset 29). Ensuite, se rapportant à leur manque de connaissance du vrai Dieu, Paul continue : « *Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts.* » (versets 30-31).

Les « *temps d'ignorance* » dont parle Paul, représentent la période qui s'est écoulée depuis Eden jusqu'au premier avènement de Christ. Pendant tout ce temps, Dieu « *fermait les yeux* » aux superstitions et adoration des idoles par les Gentils, les « *païens* », comme ils sont appelés par la Bible. Cet appel à la repentance qui fut lancé dans les jours de Paul, ne fut entendu que par quelques-uns. Les vérités et convictions qu'il contient seront entendues par tous pendant l'âge millénaire. Dieu « *ferme les yeux* » sur l'ignorance de ceux qui n'ont pas été atteints par cet appel et Il ne les tient pour responsables que pour autant qu'ils ont été éclairés.

Quel merveilleux message d'espérance que celui que Paul apporta aux Athéniens, en expliquant que Dieu a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné « *Jésus-Christ le juste !* ». Le mot jugement sous-entend épreuve. Selon Paul, « *tous les hommes* » auront à subir une épreuve future pour la vie, une épreuve dans laquelle, Jésus, qui donna sa vie pour le monde pécheur et fut ressuscité par son bienveillant Père Céleste, présidera comme juge. Cela donne, bien sûr, « *l'assurance* » d'un bonheur futur pour toute l'humanité.

Paul n'apporta pas ce message rassurant aux Athéniens de sa propre autorité. Il parla sous l'inspiration du Saint Esprit, le même Saint Esprit de Dieu qui inspira le prophète Esaïe d'écrire, que lorsque les jugements de l'Eternel s'exercent sur la terre, « *les habitants du monde apprennent*

la justice » (Esaïe 26 : 9). Au cours de notre étude du livre d'Ezéchiel, nous avons appris que c'est le dessein de Dieu de réveiller du sommeil de la mort les Sodomites et d'autres peuples méchants d'autrefois. Jésus dit : « *Au jour du jugement, le pays de Sodome et Gomorrhe sera traité moins rigoureusement* » que les villes juives qui l'ont rejeté (Ezéchiel 16 : 53 ; 60 : 62 ; Matthieu 10 : 15).

Paul parlait aussi de la parabole des brebis et des boucs. Cette parabole illustre l'œuvre du jour du jugement, quand toute l'humanité aura l'occasion de se comporter comme des brebis et de recevoir l'approbation et la bénédiction du Seigneur. Dans cette parabole, Jésus dit aux brebis : « *Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde.* » (Matthieu 25 : 34).

C'est le royaume, ou la domination, qui fut donné à nos premiers parents, mais qu'ils perdirent à cause de leur désobéissance à la loi divine (Genèse 1 : 27-28). Il sera restitué à l'humanité à la fin du « *jour fixé* » par Dieu, lorsqu'il « *jugera le monde en justice* ». C'est vers ce but que conduit le plan de Dieu à travers les âges.

« TEMPS DE RAFRAÎCHISSEMENT »

Dans le livre des Actes des Apôtres, ce grand objectif du plan divin est traité plus amplement. Ils attachent beaucoup d'intérêt à l'établissement des croyants et leur espérance de participation dans l'œuvre du royaume du Seigneur lorsqu'il sera de retour et à la proclamation de l'objet de ce royaume, c'est-à-dire, la bénédiction de toutes les familles de la terre. Un exemple nous est donné en Actes 3 : 19-21. Dans ces versets, Pierre, en nous parlant du retour de Christ sur la terre, dit qu'il y aura des « *temps de rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes* ».

Ce bref résumé, tiré des enseignements importants des prophètes, est une partie d'un sermon par lequel Pierre explique le miracle qu'il vient d'accomplir : la guérison d'un boiteux (chapitre 3 : 1-9).

Il dit que ce miracle a été accompli par la puissance de Jésus ressuscité et « *par la foi en son nom* » (verset 16), et Pierre s'en sert pour illustrer le dessein universel de Christ de restaurer toute l'humanité à la vie après son retour et l'établissement de son royaume.

C'est cette œuvre générale de guérison et de restauration que Pierre décrit comme le « *rétablissement de toutes choses* ». Il nous rappelle que cette future œuvre glorieuse a été annoncée par tous les saints prophètes de Dieu depuis le commencement du monde.

Au cours de notre étude des livres de l'Ancien Testament, nous avons noté plusieurs de ces merveilleuses promesses divines. Pour appuyer ce témoignage prophétique concernant les « *temps de rétablissement* », Pierre cite la promesse faite à Abraham : « *Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité.* » (Genèse 22 : 18 ; Actes 3 : 25).

Il cite également une prophétie de Moïse : « *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi.* » (Deutéronome 18 : 15-19 ; Actes 3 : 22-23). La référence de Pierre à cette prophétie indique qu'elle aura son accomplissement par Christ après son retour et lorsque son Eglise lui sera associée dans son royaume. Alors toute l'humanité aura l'occasion d'entendre ce prophète et ceux qui lui obéiront, vivront toujours. Ceux qui refuseront d'obéir seront « *exterminés du milieu du peuple* » (chapitre 3 : 23).

En disant que « *tous* » les prophètes ont prédit les temps de rétablissement, Pierre parle particulièrement de « *Samuel et des suivants* ». Samuel rapporte l'expression d'Anne disant : « *L'Eternel fait mourir et il fait vivre. Il fait descendre au séjour des morts et Il en fait remonter.* » (I Samuel 2 : 6). A cause de son péché, Dieu condamna Adam à la mort, et la mort se répandit sur tous les humains, car tous sont nés dans le péché. C'est ainsi que l'Eternel fait « *mourir* ». Mais il fait aussi « *vivre* », ce sera la résurrection.

Le texte précise encore en disant de l'Eternel « *qu'il fait descendre au séjour des morts et il en fait remonter* ». Ici l'expression « *séjour des morts* » est une traduction du mot hébreu « *shéol* », qui, comme nous l'avons vu, est le seul mot de l'Ancien Testament traduit par enfer. Cette explication nous donne l'assurance définitive que ceux qui vont dans l'enfer de la Bible n'y resteront pas, car une provision a été faite pour leur retour à la vie sur cette terre. Elle a été faite par Christ, le Rédempteur, qui alla lui-même en enfer — dans la condition de mort — pour prendre la place du pécheur en pourvoyant à sa délivrance.

Job, un autre prophète du Seigneur, exprima sa confiance en l'Eternel, qu'il le rétablira à la vie, en disant : « *J'aurais de l'espoir, tout le temps*

de mes souffrances, jusqu'à ce que mon état vînt à changer. Tu appellerais alors et je te répondrais, tu languirais après l'ouvrage de tes mains. » (Job 14 : 14-15).

Le prophète David prédit plusieurs choses merveilleuses concernant « *le temps de rétablissement* », faisant ressortir que ces bénédictions atteindraient tout le peuple par l'administration du royaume du Messie. David, en parlant du « *temps de l'ignorance* », cité plus tard par Paul en le décrivant comme un temps de ténèbres, dit : « *Le soir arrivent les pleurs et le matin l'allégresse* », le matin du nouveau jour du règne de Christ (Psaume 30 : 6).

David prédit également que dans ces « *temps de rétablissement* » le peuple vivra en paix et le pauvre sera délivré de ses oppresseurs, dont le chef est Satan. Il écrit : « *En ces jours (lorsque Christ régnera), le juste fleurira, et la paix sera grande jusqu'à qu'il n'y ait plus de lune.* » (Psaume 72 : 7).

Le prophète Ésaïe a aussi beaucoup de choses merveilleuses à dire sur les « *temps de rétablissement* ». Il annonce que le Seigneur anéantira la mort pour toujours (chapitre 25 : 8) : « *Alors s'ouvriront les yeux des aveugles, s'ouvriront les oreilles des sourds, alors le boiteux sautera comme le cerf. Les rachetés de l'Éternel (tous les humains) retourneront (de la mort). Ils iront à Sion avec des chants de triomphe et une joie éternelle couronnera leur tête.* » (Chapitre 35 : 5, 6 et 10).

Le prophète Jérémie prédit le « *retour des enfants* ». Dans un message de consolation adressé aux mères, il dit : « *Retiens tes pleurs, retiens les larmes de tes yeux, car il y aura un salaire pour tes œuvres, ils (les enfants) reviendront du pays de l'ennemi.* » (Chapitre 31 : 16). Le pays de l'ennemi est la condition de mort. C'est une des prophéties de l'Ancien Testament permettant la résurrection des morts.

Daniel écrit que le « *Dieu des cieus suscitera un royaume* » (chapitre 2 : 44). Et parlant du grand « *temps de trouble* » qui pèse maintenant sur les nations et de l'augmentation phénoménale de la connaissance qui sont venus sur la génération actuelle, Daniel écrit : « *Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront.* » (Chapitre 12 : 2). L'expression « *poussière de la terre* » nous rappelle la sentence de mort exprimée à nos premiers parents, lorsque Dieu leur dit : « *Car tu es*

poussière et tu retourneras dans la poussière. » (Genèse 3 : 19). La promesse que ceux qui dorment dans la « *poussière de la terre se réveilleront* » est donc une assurance définitive que Dieu se propose de rétablir les morts à la vie.

Par le prophète Osée, l'Éternel prédit qu'il rachètera le peuple de la puissance du séjour des morts, « *shéol* », qu'il les délivrera de la mort. Il dit : « *O mort, où est ta peste ? Séjour des morts [« shéol » enfer de la Bible], où est ta destruction ?* » (Osée 13 : 14). Jésus fut le Rédempteur envoyé par Dieu pour « *racheter* » le peuple. Il prit la place du pécheur dans la mort.

Nous pourrions continuer à citer les témoignages des prophètes concernant les « *temps de rétablissement* ». Au cours de notre étude de l'Ancien Testament, nous avons noté plusieurs de ces promesses. Ce temps de bénédictions pour toute l'humanité qui doit venir bientôt est le but du plan de Dieu et il nous a donné l'assurance de son accomplissement en envoyant Christ mourir pour l'humanité. L'effusion de son sang ratifie toutes les promesses divines. L'accomplissement de ces promesses merveilleuses de rétablissement d'une race déchue n'attend que l'achèvement de « *l'Église* », ceux qui ont été « *appelés* » du milieu de l'humanité. Le commencement de cette œuvre d'appel est rapporté dans le Livre des Actes. Cette œuvre, nous le croyons, est presque achevée et bientôt les bénédictions de rétablissement promises vont se répandre par les représentants du royaume de Christ sur « *toutes les familles de la terre* ».
